

A RAYONS OUVERTS

2^e année, n^o 6

PRINTEMPS 1989

AVRIL - JUIN

ISSN 0835-8672

BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC DEVIENT SOCIÉTÉ D'ÉTAT

La Bibliothèque nationale du Québec joue depuis plus de vingt ans un rôle unique dans le domaine culturel au Québec, à la fois comme dépositaire et comme diffuseur de notre patrimoine publié.

À sa création, en 1967, le gouvernement lui confie le mandat de rassembler, de conserver et de diffuser tout document ayant trait au Québec et publié chez nous ou à l'étranger, tout ce qui s'y rattache et présente un intérêt sous l'angle culturel.

Sa mission, la Bibliothèque nationale la remplit avec brio, toujours animée par l'enthousiasme et la compétence de ses dirigeants et de son personnel. Au fil des ans son fonds initial s'enrichit au rythme du dépôt devenu obligatoire et par les liens qu'elle établit avec les autres bibliothèques du Québec et du pays, ainsi qu'avec les bibliothèques nationales du monde entier. Peu à peu elle constitue une collection nationale digne de ce nom et, pour tous les Québécois et les Québécoises, un héritage d'une richesse incomparable. Devenue ainsi le centre de documentation le plus complet au Québec et sur le Québec, la Bibliothèque nationale s'efforce aussi de faire connaître et de partager cette richesse en publiant une bibliographie nationale, des catalogues, des répertoires et des index, en

ouvrant largement ses portes à tous et en exposant ses trésors.

Ce rôle de chef de file que joue la Bibliothèque nationale dans le réseau documentaire québécois, j'ai voulu l'affirmer encore davantage en recommandant au gouvernement que lui soit octroyée une plus grande autonomie.

C'est chose acquise depuis le 1^{er} avril, date à laquelle est entrée en vigueur une nouvelle loi qui confère à cette prestigieuse institution le statut d'organisme gouvernemental.

Le conseil d'administration qui dirigera désormais la Bibliothèque nationale du Québec est formé de personnes toutes issues du monde de la documentation, bibliothèques, maisons d'édition, associations d'écrivains et universités, c'est-à-dire des milieux avec lesquels elle entretenait déjà des rapports étroits et permanents. En se les associant aussi intimement, elle devient plus sensible encore à leurs besoins, mieux pourvue pour y répondre et pour poursuivre son développement dans le respect de sa mission fondamentale qui demeure inchangée.

Le premier président-directeur général de la Bibliothèque nationale est M. Philippe Sauvageau, reconnu tant sur le plan national qu'international comme une autorité en matière d'or-



Madame Lise Bacon, Vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles.

ganisation et de gestion des bibliothèques. On se souviendra qu'il a entre autres présidé en 1987 la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques. M. Sauvageau sera épaulé dans ses fonctions par un vice-président, M. Jacques Girard, vice-président de la Société Québecor, et par sept membres: Mme Suzanne Bertrand-Gastaldy, professeur à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal; Mme Anastassia Khouri Saint-Pierre, responsable des Systèmes informatiques des bibliothèques de l'Université McGill; Mme Lise Lachance, responsable du Centre de documentation de la Chambre des notaires du Québec;

suite à la page 2

suite de la page 1

Mme Carole Levert, directrice générale des Éditions Libre Expression; M. Robert Baillie, professeur au Collège de Rosemont et écrivain; M. Maurice Lemire, directeur de l'équipe de rédaction du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* et M. André Rousseau, président-directeur général du Centre éducatif et culturel.

Tous les éléments sont donc réunis pour que s'effectue une nouvelle poussée de croissance, pour que la Bibliothèque nationale étende de plus en plus loin ses ramifications, son rayonnement et son influence au Québec, au Canada et au-delà.

Vingt années d'efforts acharnés, c'est donc ce qu'il aura fallu pour que le semis germe et s'enracine profondément dans le sol. Déjà, l'arbre est impressionnant et ses fruits nombreux et appréciés. Je remercie M. Georges Cartier, qui vient de quitter la Bibliothèque nationale, pour ce qu'il a fait pour cette institution pendant les années où il en fut le directeur général.

À celles et ceux qui prennent maintenant le relais et à tout le personnel, j'offre mes meilleurs vœux de succès. □



Lise Bacon
Vice-Première ministre et
ministre des Affaires culturelles

SOMMAIRE

La Bibliothèque nationale du Québec devient Société d'État	1
Départ de M. Georges Cartier	2
Philippe Sauvageau: premier président-directeur général de la BNQ	3
Les membres du Conseil d'administration	4-5
Le ISBN: son sens, sa valeur, son emploi au Québec	6
Les expositions de la BNQ se croisent	7
La microphotographie et ses applications à la BNQ	8
Acquisitions récentes	9
De la calligraphie à la sortie d'ordinateur	10

Monsieur Georges Cartier quittait ses fonctions de directeur général de la BNQ le 31 mars dernier. Voici l'essentiel du discours qu'il a prononcé lors de la réception soulignant son départ, dans lequel on ressent le respect qu'il porte à la mission de l'institution et la ferveur avec laquelle il a participé à son édification et à son essor.

«De toute évidence, et depuis toujours, l'être humain ressent le besoin de laisser quelque chose derrière lui et au-delà de lui-même, qui témoigne de son bref passage, si peu significatif, entre naissance et disparition: laisser une marque, un signe, aussi humble soit-il. Et c'est ainsi qu'on a hérité de pierres gigantesques, levées, posées debout, en sentinelles de la mémoire, de scènes rupestres retrouvées aux parois sombres de cavernes préhistoriques et de toutes les manifestations de l'art que se lèguent et dont se nourrissent toutes les générations.

Depuis l'apparition du livre, l'écrit a occupé la toute première place dans la transmission de l'acquis de l'humanité, et c'est aux bibliothèques nationales qu'est revenu l'honneur, mais aussi l'importante responsabilité, d'assurer la pérennité de la mémoire collective des peuples.

Pour ma part, j'aurai eu cette chance insigne de participer à la création d'une telle institution, puis à son développement et enfin à son organisation autonome, qui lui permettra d'assumer, désormais de façon indépendante, la plénitude de ses mandats. Est-il besoin d'ajouter que, dans le cours de ma carrière, la Bibliothèque nationale du Québec aura représenté pour moi et demeurera la pierre majeure que j'ai taillée et mise en place dans l'édification sociale du Québec.

Aujourd'hui, on ne peut que reconnaître l'excellence des travaux et des activités qui s'y accomplissent, grâce à la haute compétence de son personnel. Pourtant, et heureusement, il reste encore beaucoup à faire; il reste à mieux faire connaître les réalisations de la BNQ, à les faire reconnaître par le réseau documentaire, à les rendre encore plus utiles, en les imposant par leur qualité et leur nécessité; il lui reste à occuper pleinement sa place dans l'architecture de la société québécoise, à devenir un lieu de convergence des

curiosités intellectuelles et de cristallisation de l'histoire du Québec qui s'écrit chaque jour.

À vous tous il appartient désormais de poursuivre, sous la gouverne d'un nouveau directeur général, qui saura maintenir l'orientation fondamentale de l'institution, je n'en doute aucunement. Comme je ne doute pas que vous saurez lui accorder votre entier appui.

Quant à moi, je m'occuperai bientôt à polir de plus petites pierres, à leur trouver des formes toutes personnelles, le silence de l'état contemplatif devant tôt ou tard succéder au bruit de l'action engagée.

(...) À chacun de vous je dis donc merci! Pour la collaboration apportée, soutenue, grâce à laquelle nous avons pu parvenir au port. Tout comme je ne peux que témoigner ici de la compréhension et du soutien constant des autorités du Ministère, tout particulièrement du sous-ministre adjoint aux institutions nationales, monsieur Henri-Paul Chaput, à qui je tiens à rendre hommage de façon particulière, car il a été non seulement un supérieur immédiat attentif, mais aussi et surtout un allié et même, j'ose le prétendre à présent, un ami (...)

(...) De l'une de mes récentes lectures, j'ai retenu une phrase que j'aimerais vous confier: «*Le véritable enseignement, c'est d'abord la transmission d'une ferveur.*» J'ose espérer que, si je peux vous laisser quelque chose, ce soit une telle ferveur, celle que ne j'ai jamais cessé d'éprouver et tenter de communiquer à l'égard de la Bibliothèque nationale du Québec.

À cette institution et à chacun de vous, heureux lendemains de plénitude!» □

Georges Cartier

PHILIPPE SAUVAGEAU: PREMIER PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BNQ

Le 1^{er} avril 1989, M. Philippe Sauvageau est devenu le premier président-directeur général de la Bibliothèque nationale du Québec. Philippe Sauvageau est reconnu aux plans national et international dans le domaine du développement des organismes à caractère culturel et, plus particulièrement, des bibliothèques.

Philippe Sauvageau détient un baccalauréat ès arts de l'Université Laval ainsi qu'un baccalauréat en bibliothéconomie et en bibliographie de l'Université de Montréal. Il a, de plus, préparé une maîtrise en français et en bibliothéconomie à l'Université d'Ottawa. En 1967, il a effectué un stage de perfectionnement en France, au cours duquel il a pu visiter des bibliothèques, des maisons de la culture, et rencontrer des intervenants du milieu. Deux ans plus tard, un second stage l'a conduit en France, aux Pays-Bas, dans les pays scandinaves et en Tchécoslovaquie. Le fruit de ces expériences a été publié dans un ouvrage intitulé *Comment diffuser la culture* (Ed. du Jour, 1969). Entre 1970 et 1983, Philippe Sauvageau a effectué de nombreux stages dans divers pays afin de poursuivre et d'approfondir l'étude administrative et technique des structures culturelles.

Philippe Sauvageau possède une vaste expérience professionnelle dans le domaine des bibliothèques. En 1962, il est nommé responsable des services techniques à la Bibliothèque municipale de Trois-Rivières et conservateur adjoint du Service régional des bibliothèques de la Mauricie. Deux ans plus tard, il devient administrateur délégué de la Bibliothèque régionale du Nord de l'Outaouais à partir de laquelle il fonde un peu plus tard la Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais. Il assurera la gestion et le développement de cette institution jusqu'à la fin de 1969.

De janvier à septembre 1970, il assume la responsabilité du développement de programmes culturels à l'intention des minorités francophones au Canada (hors Québec) et anglophones au Québec. Il procède aussi à l'élaboration d'une politique d'intervention à long terme dans ce domaine.

À la fin de 1970, Philippe Sauvageau reprend la direction de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais. Tout en accomplissant ses tâches d'administrateur délégué, il fonde en 1971 la Bibliothèque centrale de prêt du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il



Philippe Sauvageau (Les photographies Kedl). demeurera responsable de la gestion et du développement des deux BCP jusqu'en 1975, où il devient directeur de la Bibliothèque de Québec.

En 1980, Philippe Sauvageau est nommé directeur général de l'Institut canadien de Québec, organisme créé en 1848 pour diffuser et propager le goût de la culture française. Il assume la gestion des ressources humaines et financières, l'organisation de manifestations culturelles, le développement et l'expansion du réseau. Il exercera ses fonctions à Québec jusqu'à sa nomination à la direction de la Bibliothèque nationale, en avril 1989.

Administrateur réputé, Philippe Sauvageau exerce aussi des tâches de consultant au Québec et à l'étranger: auprès de l'Assemblée nationale du Québec en 1983, dans le cadre d'un réaménagement; auprès des villes de Lévis et Lauzon, et de Victoriaville, en 1985, et de Chicoutimi en 1988, pour la construction d'équipements culturels

multidisciplinaires; auprès de l'Agence de coopération culturelle et technique, en 1986, en 1988 et en 1989, afin d'élaborer un plan de développement de centres de lecture et d'animation culturelle au Bénin, au Sénégal, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Congo et au Rwanda. Enfin, en 1987, il préside la Commission d'étude sur les bibliothèques du Québec.

Auteur de nombreuses publications, Philippe Sauvageau a aussi participé activement au développement de plusieurs organismes culturels. Ainsi, il a présidé plusieurs sections et comités de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française; il a été président et membre fondateur de la Fédération des centres culturels du Québec, président du Conseil de la culture de la région de Québec; administrateur du Théâtre populaire du Québec, de la Conférence canadienne des arts, des conseils d'administration de Danse Partout et du Festival d'été de Québec. Actuellement, Philippe Sauvageau préside le Secrétariat permanent des peuples francophones; il est membre actif de plusieurs organismes à caractère culturel, dont la Corporation du Trident, la Conférence canadienne des arts, le Comité interrégional des bibliothèques publiques et le Conseil d'administration du Festival du film de Québec.

En 1986, Philippe Sauvageau a reçu le «Prix de développement culturel La Laurentienne 1986», accordé par le Conseil de la culture de la région de Québec afin de souligner la contribution exceptionnelle d'un administrateur à la vie culturelle de la région. En 1988, il a été reçu «Chevalier de l'Ordre des Arts et des lettres», distinction décernée par le ministre de la Culture et de la Communication du Gouvernement français. Le renom et la vaste expérience de Philippe Sauvageau permettront à la bibliothèque d'accroître son développement et de parfaire l'accomplissement de sa mission culturelle. □

Claude Fournier
Service de l'analyse
et de la coordination

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jacques Girard
Vice-président du Conseil d'administration
Vice-président, Quotidiens, Québecor Inc.

Administrateur de carrière, Jacques Girard a occupé des fonctions de haute direction dans le secteur de l'éducation, à titre de secrétaire général de l'Université de Montréal, de sous-ministre en titre du ministère de l'Éducation, dans celui des Communications, comme président-directeur général de la Société de radio-télévision du Québec.

Licencié en droit de l'Université de Montréal et détenteur d'une maîtrise de la London School of Economics and Political Sciences, Jacques Girard a œuvré de plus au sein de nombreux conseils d'administration et siégé à la présidence d'organismes reconnus dans le monde des communications, notamment à l'Association des télévisions éducatives au Canada et au Conseil international des radios-télévisions d'expression française.



Robert Baillie
Professeur au Collège de Rosemont et écrivain

Écrivain, Robert Baillie a collaboré entre autres aux revues *Liberté, Estuaire, Hobo-Québec* et publié quatre romans *La Couvade* (1980), *Des filles de beauté* (1982), *Les Voyants* (1986) et *Soir de danse à Varennes* (1988). Son ouvrage *Les Voyants* s'est mérité le prix littéraire Air Canada 1986 de la Société des écrivains canadiens.

Membre du Pen Club International ainsi que du Mouvement des artistes pour la Paix, Robert Baillie siège à titre de membre élu au Conseil d'adminis-

tration de l'Union des Écrivains québécois et de la Société des écrivains canadiens, section de Montréal.

Détenteur d'une maîtrise ès arts (études françaises) de l'Université de Montréal, il a choisi d'allier l'écriture à l'enseignement. Il est en effet depuis 1971 professeur rattaché au département de français du Collège de Rosemont.



Suzanne Bertrand-Gastaldy
Professeure agrégée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal

L'enseignement et la recherche en bibliothéconomie et particulièrement en sciences de l'information constituent les axes de la carrière universitaire, en plein rayonnement, de Suzanne Bertrand-Gastaldy.

Détentrice d'une maîtrise en bibliothéconomie, Suzanne Bertrand-Gastaldy complète une thèse de doctorat en sémiologie à l'Université du Québec à Montréal. Elle a à son crédit de nombreux rapports de recherches et de publications axés sur son champ de spécialisation: l'analyse documentaire.

À ces activités, il faut ajouter des missions d'enseignement, des consultations professionnelles au Québec et à l'étranger, et une large participation à des colloques et congrès internationaux.



Anastassia Khouri Saint-Pierre
Responsable des systèmes informatiques des bibliothèques de l'Université McGill

Détentrice d'une maîtrise en bibliothéconomie, scien-

ce et systèmes de l'information de la University of Western Ontario, Anastassia Khouri Saint-Pierre a surtout œuvré dans le domaine de l'informatique documentaire, à la Bibliothèque nationale du Québec tout d'abord et, depuis 1984, aux bibliothèques de l'Université McGill, à titre de responsable des systèmes informatiques.

Dans ce secteur de pointe de l'information documentaire, Anastassia Khouri Saint-Pierre s'est aussi largement fait connaître par ses nombreuses publications, ses conférences et sa participation aux travaux des associations professionnelles et d'organismes spécialisés. Elle est depuis octobre 1988 présidente de l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation (ASTED).

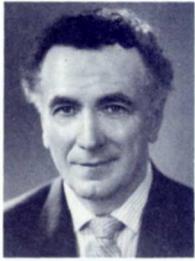


Lise Lachance
Responsable du Centre de documentation de la Chambre des notaires du Québec

La carrière de Lise Lachance témoigne de l'apport et du dynamisme des bibliotechniciennes et bibliotechniciens formés dans les institutions collégiales du Québec.

Fondatrice et responsable d'un centre de documentation notariale, Lise Lachance s'est donné en cours d'emploi une formation universitaire en droit et en système d'information.

Membre de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, Lise Lachance a contribué par son dynamisme et par son implication dans les activités de cette association à assurer la promotion des bibliotechniciennes et bibliotechniciens tant dans le milieu de l'emploi qu'au sein de la vie associative.



Maurice Lemire
Professeur-titulaire (Lettres) à l'Université Laval et directeur de l'équipe de rédaction du Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec

Docteur ès lettres de l'Université Laval, Maurice Lemire poursuit une impressionnante carrière dans l'enseignement universitaire en littérature, et plus spécifiquement en lettres québécoises.

Membre de l'Institut québécois de recherche sur la culture et de la Société royale du Canada, Maurice Lemire s'est fait connaître au pays et à l'étranger par ses publications, livres et articles dans des revues québécoises et étrangères et aussi par ses conférences ou exposés présentés dans des universités nord-américaines et européennes.

Son nom est rattaché à la publication d'une œuvre monumentale, le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* publié en cinq volumes dont il a assumé la direction en plus d'agir à titre de coauteur. Cette œuvre s'accompagnera d'une grande histoire littéraire du Québec dont il dirige depuis 1987 l'équipe de rédaction.



Carole Levert
Directrice générale des Éditions Libre Expression

Après des études universitaires en littérature québécoise à l'Université McGill, Carole Levert a fait carrière dans le milieu de l'édition: d'abord aux Éditions internationales Alain Stanké à titre d'assistante aux relations publiques, puis aux Éditions Libre Expression où elle occupa diverses fonctions. Elle détient présentement le poste de directrice générale de cette maison d'édition depuis 1983.

Présidente de l'Association des éditeurs canadiens, réélue pour un deuxième mandat (1988-1990), Carole Levert s'est fait remarquer par son dynamisme professionnel et ses réalisations en matière de promotion, au Québec et à l'étranger, de l'édition québécoise et canadienne-française. Depuis 1988, elle assume en plus la fonction de vice-présidente de l'Association pour l'exportation du livre canadien.



André Rousseau
Président-directeur général du Centre éducatif et culturel

Après avoir œuvré plusieurs années dans le domaine de l'enseignement, André Rousseau a

occupé à la Commission scolaire régionale de Chambly divers postes administratifs. De 1975 à 1987, il a poursuivi sa carrière d'administrateur à titre de sous-ministre associé puis de sous-ministre adjoint du ministère de l'Éducation. Depuis 1987, il est président-directeur général du Centre éducatif et culturel.

André Rousseau est détenteur d'un baccalauréat en sciences et d'une licence en pédagogie de l'Université de Montréal. Auteur de plusieurs manuels scolaires dans le domaine scientifique, André Rousseau a été également membre fondateur de l'Association des professeurs de sciences du Québec et membre du Conseil d'administration des Services documentaires multimédia Inc. □

Réal Bosa
Service des relations publiques

Plus de 283 000 notices sur microfiches

La BNQ rend maintenant disponibles sur microfiches deux instruments de travail fort utiles au catalogage et à la recherche bibliographique, son **fichier d'autorité** et son **catalogue**.

Le **fichier d'autorité** regroupe plus de 123 000 notices d'autorité élaborées par la BNQ à partir des documents québécois et étrangers parus de 1764 à nos jours. Il comprend des noms de personnes et de collectivités, ainsi que des noms géographiques, des titres de collections et des titres uniformes. La refonte du 31 décembre 1988 et les suppléments cumulatifs d'avril et d'août 1989 sont offerts au prix de 90 \$.

Le **catalogue** de la BNQ comprend 160 000 notices de documents québécois et étrangers (monographies, publications en série, documents cartographiques, partitions musicales, microformes). Le **catalogue** se présente en deux séries, auteurs-titres et vedettes-matière. Il est offert au prix de 250 \$.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Thérèse Charpentier, (514) 873-5695.

LE ISBN: SON SENS, SA VALEUR, SON EMPLOI AU QUÉBEC

ISBN signifie International Standard Book Number, c'est-à-dire, Numéro international normalisé du livre.

Le numéro ISBN a le très grand avantage d'identifier par un code chiffré, unique au monde, tout document publié chez un éditeur participant. Un numéro attribué une première fois ne sera jamais réutilisé. Parce qu'il permet d'éviter la confusion entre des titres semblables et qu'il fournit au document un accès simple et concis, le système de numérotation ISBN fait l'objet, depuis vingt ans, d'une participation internationale sans cesse grandissante.

Contexte historique

C'est en 1966, à Berlin, lors d'une conférence internationale sur le marché du livre, que fut évoquée pour la première fois l'idée d'un système international de numérotation des livres publiés. W.H. Smith and Son Ltd, l'initiateur du concept de la numérotation des livres, et la Publisher Association of Great Britain invitèrent le professeur Gordon Foster de la London School of Economics à étudier la possibilité d'établir un système normalisé de numérotation des livres. Le rapport remis par M. Foster mena à l'adoption d'un système qui devint opérationnel en 1967 au Royaume-Uni.

Peu de temps après, la Section de documentation de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) examina la possibilité d'étendre le système britannique à un usage international et adopta la norme ISO 2108, qui fixe et coordonne l'application du Système international pour la numérotation des livres (ISBN).

Aujourd'hui, sous l'égide de l'Agence Internationale ISBN, 38 groupes administrent, dans plus de 70 pays, l'attribution des numéros ISBN.

Structure et fonction d'un ISBN

Le numéro ISBN se compose toujours de dix chiffres répartis en quatre

segments de longueur variable qui sont séparés par un tiret. Chaque segment a une signification particulière:

Exemple:

ISBN 2-550-02456-7

- le premier segment désigne le groupe national, linguistique, géographique ou autre auquel appartient l'éditeur. Le code 2, par exemple, identifie les éditeurs francophones;
- le second segment sert à identifier un éditeur particulier;
- le troisième segment permet de numéroter un titre ou une édition d'un titre parmi les publications de l'éditeur;
- le quatrième et dernier segment est un chiffre de contrôle qui permet de vérifier la validité du numéro.

À l'origine, le système de numérotation ISBN visait avant tout la gestion du livre. Le concept du document publié ayant, ces dernières années, passablement évolué, on inscrit aujourd'hui un ISBN sur d'autres supports comme le logiciel, le vidéo, les cartes et plans, etc. Les publications de moins de cinq pages, les disques, les bandes magnétiques, les publications en série, etc. sont spécifiquement exclus du système et ne peuvent recevoir un numéro ISBN.

Les éditeurs ne sont pas tenus d'inscrire un numéro ISBN à l'intérieur de leurs publications. La participation au système répond essentiellement à des critères de gestion et d'efficacité et n'a aucune valeur légale. Un numéro ISBN n'a donc rien à voir avec le droit d'auteur.

Un certain nombre de règles viennent préciser l'utilisation du numéro ISBN. La Bibliothèque nationale du Québec a publié en 1986 une brochure intitulée *Normes pour l'utilisation de l'ISBN* qui explicite toutes ces directives.

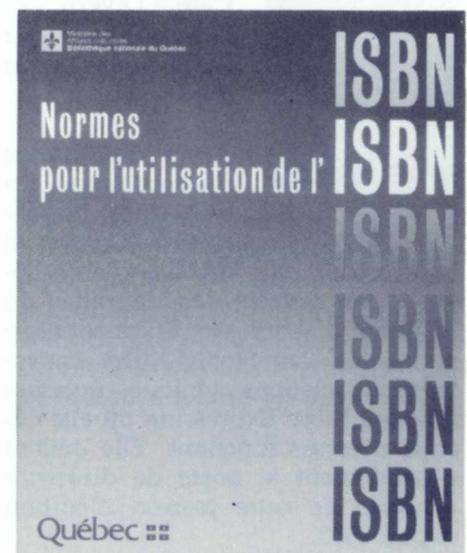
Le ISBN à la BNQ

L'administration du système de numérotation ISBN s'articule autour de trois niveaux d'intervenants: l'Agence Internationale, le groupe et l'éditeur.

L'Agence Internationale ISBN, située à Berlin, a la responsabilité de superviser l'application du système et d'en promouvoir l'utilisation. Elle approuve la structure des groupes et publie périodiquement la liste des éditeurs participants avec leur numéro d'identification.

Les groupes, telle l'Agence francophone pour la numérotation internationale du livre (AFNIL), voient à la gestion concrète du système et assurent le lien entre l'Agence Internationale et les représentants des différents pays participants.

Depuis janvier 1979, la BNQ agit à titre de représentante officielle de l'AFNIL auprès des éditeurs francophones canadiens. Elle attribue aux éditeurs qui en font la demande un numéro ISBN avec l'indicatif 2, synonyme du groupe francophone, et expédie gratuitement un cahier de 10, 100, 1 000 ou 10 000 numéros. Les numéros d'identification ainsi fournis, de



LES EXPOSITIONS DE LA BNQ SE CROISENT

même que les adresses des éditeurs, sont publiés annuellement dans le *Répertoire des numéros ISBN des éditeurs francophones canadiens*.

Chaque éditeur participant a la responsabilité de gérer correctement la séquence de numéros qu'on lui a assignée. À ce jour, la BNQ a expédié 3 055 cahiers de numéros ISBN. Près de tiers des cahiers ont été réclamés au cours des deux dernières années, ce qui tend à démontrer une meilleure connaissance du système ISBN chez les éditeurs francophones canadiens. D'ailleurs, le Secteur du dépôt légal, à qui l'on a confié la gestion du dossier, constate qu'actuellement la majorité des nouveaux éditeurs possèdent un numéro d'identification ISBN.

À l'exclusion des publications gouvernementales, environ 30 % des éditeurs ayant déjà déposé à la BNQ collaborent au système ISBN. Les éditeurs qui ne se sont jamais prévalus de ce service se retrouvent parmi les individus qui publient à compte d'auteur, les maisons d'édition inactives depuis l'instauration du système à la BNQ ou encore les organismes éphémères et peu fertiles en publications. En fait, le Secteur du dépôt légal considère qu'au-delà de 85 % des éditeurs commerciaux du Québec inscrivent un code ISBN dans leurs publications.

Depuis peu, la BNQ a entrepris de solliciter activement la participation des éditeurs francophones canadiens au projet de numérotation ISBN. Cette pratique devrait affermir une tendance déjà marquée et consolider la rentabilité du système.

Pour tous renseignements supplémentaires sur l'ISBN ou sur l'une ou l'autre des publications citées dans l'article, il suffit d'appeler à la BNQ, au Secteur du dépôt légal à 873-5661. □

Carole Bergeron
Service du développement
des collections

L'exposition «Regard sur les collections de la Bibliothèque nationale du Québec» venait à peine de rentrer au bercail après un périple à Toronto, à Québec et à Moncton que l'exposition «Refus global et ses environs» partait pour la France.

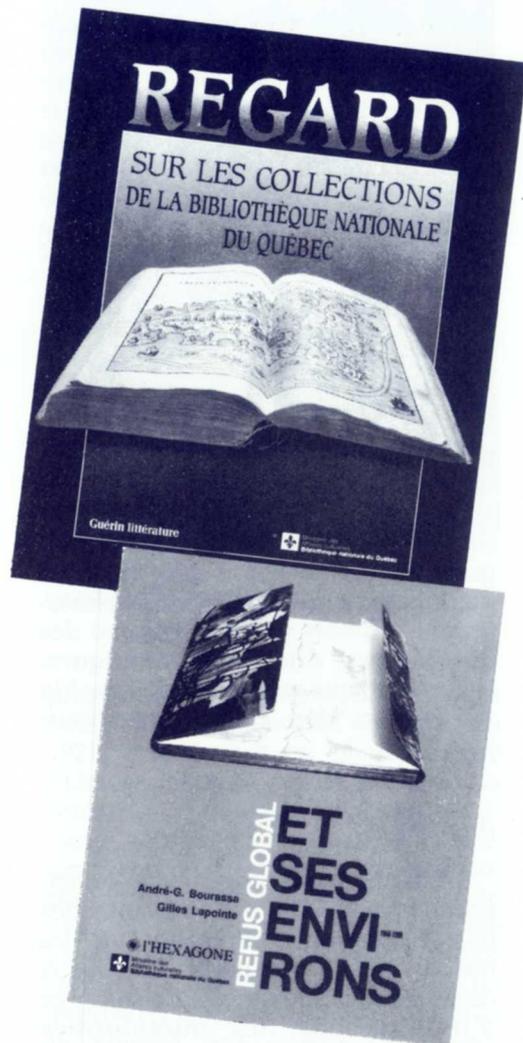
En effet, à la suggestion d'un des signataires de *Refus global*, Fernand Leduc, le Centre Saint-Laurent de l'Université d'Économie, de Droit et des Sciences d'Aix-Marseille sollicitait l'envoi de l'exposition, dans le cadre d'une semaine québécoise devant se dérouler du 24 au 28 avril, à Aix, avec la participation de nombreux artistes québécois.

La BNQ a accepté l'invitation, mais en prenant soin, avec l'aide d'un des deux chercheurs de l'exposition, André-G. Bourassa et de la designer Nathalie Pavlowsky d'en faire une version abrégée, présentée sur une cinquantaine de panneaux légers, respectant toutefois les grandes divisions de l'exposition initiale: la présentation des seize signataires (avec leur photo de l'époque), l'accueil qui fut fait à la publication du manifeste et les principales réalisations de chacun (évoquées par des affiches, des reproductions de programmes, de jaquettes de livres, etc.).

L'exposition a beaucoup plu à Aix-en-Provence et son thème a rencontré l'intérêt qu'il mérite, surtout dans le contexte des célébrations du bicentenaire de la Révolution française où tout ce qui traite de gestes historiques marquant une contestation profonde passionne. L'exposition circulera donc dans une vingtaine de villes françaises, à la demande et sous la coordination des services culturels de la Délégation générale qui la présenteront en premier lieu cet été dans leurs locaux, rue du Bac.

L'une sort, l'autre rentre

Par l'effet du hasard, l'exposition «Refus global» partait en France le même jour que «Regard sur les collec-



tions de la BNQ» rentrait de l'Université de Moncton où elle a séjourné un mois.

Aurait-on osé espérer que cette exposition, préparée à l'origine pour souligner le 20^e anniversaire de la BNQ au Salon du livre de Montréal, allait devenir une exposition itinérante selon un concept «clefs en mains», avec ses vitrines et ses panneaux portatifs destinés à recevoir en toute sécurité les documents. La population de la région de Montréal aura d'ailleurs l'occasion de l'apprécier puisque «Regard», et ses 128 documents rappelant les grands moments de l'histoire du Québec, sera présentée dans les nouvelles galeries d'exposition de l'Édifice Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, à l'automne.

Suite à la page 11

LA MICROPHOTOGRAPHIE ET SES APPLICATIONS À LA BNQ

La microphotographie est une application de différentes techniques photographiques permettant de produire des images plus petites que le document original. Ces images sont lisibles à l'œil nu et plus facilement au moyen d'une simple loupe ou d'une lentille grossissante qu'on retrouve communément sur les lecteurs à microfilms ou à microfiches.

La microphotographie remonte aussi loin que 1839, au moment où un certain John Benjamin Dancer adapta les techniques de base de la photographie afin de produire les premiers microfilms. En 1853, après plusieurs années d'expérimentation, il produisit avec succès les premières microphotographies sur émulsion avec relativement peu de grains. Ces microphotographies furent vendues comme des diapositives dites microscopiques. Cette technique sert encore de base à la fabrication des microfilms d'aujourd'hui.

Avantages

L'économie d'espace est le principal avantage relié à l'utilisation des microformes et certainement une des raisons de sa popularité initiale. À cause de sa haute densité de stockage d'informations, les microformes épargnent de 90 à 95 % d'espace par rapport aux mêmes publications sur papier.

Un autre avantage est l'intégrité des collections. Si le document a été microfilmé selon les règles de l'art (respect des normes, contrôle de la qualité, etc.), chaque page du document sera fidèle à l'original. Le corollaire est également important à souligner: une microforme ne peut être de meilleure qualité que l'original.

Le coût des microformes est généralement de deux à trois fois moins élevé que celui des mêmes collections sur papier. De plus, la valeur souvent élevée du document original (ouvrages rares, précieux, etc.) rend le prix de la microforme comparativement plus abordable.

Généralement les microformes ne quittent jamais la bibliothèque, car elles nécessitent un équipement spécial. Par conséquent, le risque de mutilation ou de vol est minime et la sécurité des collections microfilmées est assurée.

Inconvénients

Un équipement spécial (lecteurs, lecteurs-imprimants) est requis pour exploiter efficacement les microformes et peut nécessiter une section spéciale, avec contrôle de l'éclairage.

La particularité des microformes et le genre d'équipement utilisé pour leur consultation tendent à intimider les usagers... et parfois même les bibliothécaires. Nous percevons donc à l'égard de ce support une résistance de la part de l'utilisateur. La fatigue oculaire, due à une utilisation intense, contribue également à ce symptôme.

Un environnement contrôlé (contrôle de la chaleur et de l'humidité) est nécessaire pour assurer un entreposage adéquat.

Le coût initial pour l'achat de lecteurs et de lecteurs-imprimants peut être un fardeau, particulièrement pour les petites bibliothèques qui commencent à s'équiper.

Microformes produites à la BNQ

Le Secteur de la photographie et de la microphotographie a été mis sur pied en 1972. La BNQ voulait atteindre trois objectifs: la conservation, la mise en disponibilité et la diffusion de ses collections. Pour l'année 1988-1989, le programme de microfilmage comprend plus d'un million cinq cent mille (1 500 000) pages.

Les microfilms se présentent en bobines d'une capacité de 30 mètres, de 16 mm et de 35 mm de largeur. Les microfiches se présentent en films rectangulaires de format 105 x 148 mm,

contenant 49 images doubles ou 98 images simples.

La majorité des microformes de la BNQ sont disponibles en mode horizontal. Elles ont une réduction de 16x à 32x selon la grandeur de l'original.

La BNQ ne distribue que des copies positives (lettres ou graphismes noirs sur fond clair), généralement de type vésiculaire (procédé de duplication à la chaleur pour les microfilms) et de type diazoïque (procédé de duplication à l'ammoniaque) pour les microfiches. Cependant, pour ceux qui le désirent, la Bibliothèque peut fournir des copies de microfilms aux sels d'argent.

Au début et à la fin de chaque microforme apparaissent les renseignements suivants: la mire et l'indication de la réduction, le titre lisible à l'œil nu et la description bibliographique selon les *Règles de catalogage anglo-américaines* et les *Normes internationales de description normalisée*. Des indications pertinentes aux documents microfilmés sont insérées dans le microfilm ou la microfiche aux endroits requis.

Les normes internationales appliquées sont celles de l'Association française de normalisation (AFNOR), de l'American Standard Institute (ANSI) et de l'International Standard Organisation (ISO).

Microéditions de la Bibliothèque: catalogue 1986-1988 est un catalogue cumulatif de vente, distribué gratuitement et présentant près de mille deux cents (1 200) titres produits par la BNQ pour fin de diffusion. Le supplément '89 sera disponible sous peu.

La BNQ s'est résolument engagée dans cette technologie de pointe pour la conservation, la mise en disponibilité et la diffusion de ses collections. □

Richard Thouin
Service de la conservation
et de la reproduction

ACQUISITIONS RÉCENTES

Fonds Jeanne-Grisé-Allard (1902-) (Mss-440)

La Bibliothèque nationale du Québec a entrepris l'acquisition du fonds Jeanne-Grisé-Allard. Un premier lot de documents au volume appréciable (280 cm) est maintenant accessible aux chercheurs.

Jeanne Grisé-Allard a maintenu de multiples relations dans le milieu littéraire. Ainsi, en 1948, elle fonde avec Béatrice Clément le groupe «Les écrivains pour la jeunesse». C'est surtout dans sa correspondance que sont conservées les plus belles traces de ses engagements dans ce milieu. Le fonds compte plus de 500 lettres d'auteurs aujourd'hui bien connus: Victor Barbeau, Robert Choquette, Émile Coderre, Alfred Desrochers, Simone Routhier, etc. Cet ensemble enrichit donc notre dépôt de compléments utiles.

L'œuvre de Jeanne Grisé-Allard étant surtout journalistique, son fonds regroupe les milliers de contes, chroniques et articles qu'elle a fait paraître dans plusieurs journaux et revues. Voici quelques-uns des pseudonymes qu'elle a utilisés: Alice Ber, Régis, Madame Mille-Tours, Jacques Beau-dette, Maman Jeanne, Claude Fauque, Jeanne Hertel... Sa carrière en ce domaine a débuté en 1928, lorsqu'elle accepta de collaborer au *Canada français*. Elle s'est ensuite fait connaître à *La Patrie* et pendant plus de quarante ans au *Bulletin des Agriculteurs*. Très appréciée grâce à ses nombreuses chroniques dans cette dernière revue, son œuvre prend rapidement une dimension sociale. Elle reçoit, au cours des années '50, plus de mille lettres par mois concernant principalement les problèmes de la femme rurale de cette époque, ce qui l'amène, de 1928 à 1958, à prononcer des centaines de conférences un peu partout au Québec. Les textes de ses discours ont heureusement été sauvegardés et peuvent aujourd'hui être consultés.

Parmi les documents reçus, signalons, par ailleurs, les manuscrits de son roman, de ses guides, de ses ma-



Jeanne Grisé-Allard vers 1937.

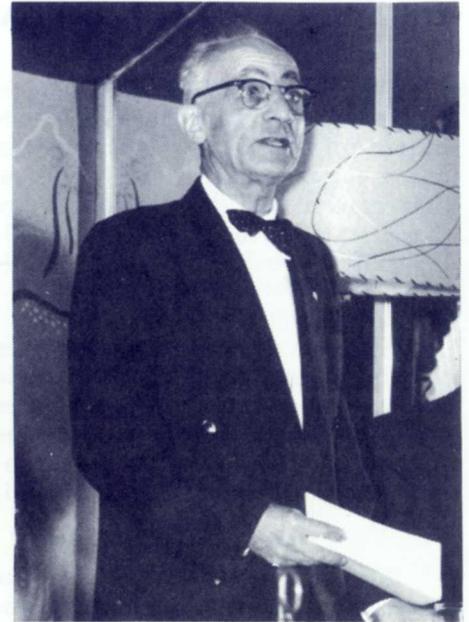
nuels et de ses recueils de poésie. Tous ont été publiés et l'un d'eux, *Médaille de cire*, a reçu un prix de l'Académie française en 1937.

En terminant, mentionnons que Jeanne Grisé-Allard a innové en créant le premier courrier radiophonique à CHLP en 1936. Elle a par la suite participé à un grand nombre d'émissions radiophoniques et télévisuelles.

Fonds Émile-Coderre (1893-1970) (Mss-439)

Ce fonds de 180 cm a été offert à la Bibliothèque par madame Jeanne Grisé-Allard qui en a hérité suite au décès de la veuve d'Émile Coderre, Rose-Mary Délys Tassé. Les documents recueillis témoignent bien des diverses facettes de la vie et de la carrière de cet auteur. On remarque ainsi la présence de la plupart des manuscrits de ses recueils de poèmes et de nouvelles. Le fonds réunit de plus une bonne partie de ses textes radiophoniques et ses conférences, sa correspondance, ses articles, de même qu'un grand nombre de photographies.

Émile Coderre est né à Montréal le 10 juin 1893, d'une famille comptant



Émile Coderre en 1941.

plusieurs pharmaciens. Il s'engagea aussi dans cette voie en obtenant, en 1921, une licence en pharmacie de l'Université de Montréal. Attiré par la littérature il fait paraître, l'année suivante, son premier recueil de poésie, *Les Signes sur le sable*, tout en collaborant à plusieurs journaux et revues. En 1932, il publie sous le pseudonyme «Jean Narrache» son recueil de poésie intitulé: *Quand j'parl' tout seul*, ce qui lui vaudra en 1933, la médaille d'argent de la Société des Poètes canadiens-français. C'est vers cette époque qu'il devient très populaire, ayant réussi à utiliser le langage vernaculaire pour faire passer avec humour une saine critique de la société de son temps. Il signe alors des pièces de théâtre et de nombreuses émissions radiophoniques. De 1940 à 1948, il se consacre surtout à la radio où, en plus d'écrire des sketches, il est un commentateur très écouté. Secrétaire du collège des pharmaciens de 1945 à 1961, il a aussi été professeur à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. □

Jacques Prince
Service du développement
des collections

DE LA CALLIGRAPHIE À LA SORTIE D'ORDINATEUR

Durant plusieurs siècles, les bibliographies et les catalogues de bibliothèque ont été rédigés à la main sur des codex par des scribes et des copistes. Cela nous a valu des livres précieux dans lesquels se retrouve l'art de la calligraphie et quelquefois de l'enluminure.

Plus près de nous, des catalogues de bibliothèque ont été constitués de fiches manuscrites sur lesquelles les bibliothécaires formés aux écoles spécialisées inscrivait la notice catalogographique des documents d'une collection.

Puis vinrent les catalogues sur fiches dactylographiées ou photocopiées. Plus tard, les fiches et les microfiches furent produites par ordinateur. Et, depuis quelques années, les usagers disposent de terminaux qui offrent directement l'accès en ligne aux collections de bibliothèque.

La Bibliothèque Saint-Sulpice d'abord, puis la BNQ qui lui a succédé, n'ont pas échappé à cette évolution. C'est ainsi que maints chercheurs restent ébahis en découvrant dans les catalogues de la BNQ des fiches manuscrites qui, même jaunies, conservent encore une magnifique calligraphie. Que de chemin parcouru depuis la création du catalogue de la Bibliothèque Saint-Sulpice en 1914! Les catalogues de la Bibliothèque recèlent toutes les générations de fiches et tous les nouveaux supports de l'information qu'offre l'informatique, ce qui reflète l'évolution rapide du traitement des documents. Dans quelques années, les fiches manuscrites à belle calligraphie uniforme seront une rareté!

Survol historique de l'automatisation à la BNQ

Jusqu'au début des années '70, le traitement des documents s'est effectué selon des procédés manuels traditionnels. Le virage informatique s'est amorcé par la formation d'un bibliothécaire en informatique, la création d'une unité administrative spécifique et des rapports d'analyse. Les étapes

successives de l'automatisation du traitement ont suivi celles de l'évolution de l'informatique dans les bibliothèques du Québec tout en gardant les particularités institutionnelles qu'exigeaient des besoins à la fois bibliographiques et catalogographiques.

Le premier projet d'automatisation du traitement des documents se concrétise en 1974 lorsque les notices des documents québécois décrits dans la *Bibliographie du Québec* sont enregistrées dans une banque de données au Bureau central de l'informatique (BCI) au gouvernement du Québec. Élaborée pour répondre à un double besoin, à savoir l'enregistrement de données bibliographiques et la production automatisée de la bibliographie nationale, la programmation ne permet pas le repérage en ligne.

Puis en 1975, la BNQ s'intègre au réseau coopératif de télécatalogage TÉLÉCAT/UNICAT implanté dans les principales bibliothèques du Québec et de l'Ontario dans le but de cataloguer les documents de sa collection publiés ailleurs qu'au Québec. La participation à ce réseau s'est poursuivie jusqu'en 1981, année de sa dissolution. Ce système informatique s'est transformé en un serveur connu maintenant sous le nom d'UTLAS.

Entre temps, plusieurs démarches ont été menées afin de trouver une alternative convenable au traitement des documents. Des études ont porté sur le fichier d'autorité automatisé et sur le système Dobis. Enfin, des consultations entre les principaux intervenants québécois de la documentation ont presque abouti à la création d'un serveur québécois. Mais les démarches furent vaines.

À partir de 1984, toutes les opérations informatiques courantes reliées au traitement des documents sont effectuées via le serveur UTLAS.

Phases de l'automatisation du traitement des documents

La production par procédés auto-

matisés de la *Bibliographie du Québec* depuis 1974 laissait croire que l'automatisation de plusieurs opérations du traitement était une réalité quotidienne. Pourtant, l'automatisation fut partielle durant la première phase. En effet, de 1974 à 1984, les opérations de catalogage étaient effectuées comme si le système était à la fois manuel et automatisé. Le système manuel comportant des fiches de catalogue, des fiches d'autorité et des opérations de classement fut maintenu principalement parce que le système informatique ne répondait pas aux exigences du catalogage automatisé des documents (absence de repérage en ligne, de fichier d'autorité, d'équipement informatique suffisant).

La décision prise en 1984 de transférer toutes les opérations à UTLAS permit à la BNQ de faire un pas de plus vers une automatisation complète des tâches afférentes au traitement des documents. Les années 1985 et 1986 assurèrent la transition entre le système manuel et automatisé.

Les opérations courantes de catalogage autant pour les documents québécois que non québécois s'effectuent maintenant par l'intermédiaire du serveur UTLAS. On en a vu les premiers résultats à partir du numéro de janvier 1985 de la bibliographie courante et du tome XII de la bibliographie rétrospective.

Afin que les données bibliographiques soient accessibles plus rapidement et en plus grand nombre dans la base de données, des opérations d'envoie ont été complétées: enregistrement de 107 000 dossiers d'autorité à partir des fiches d'autorité, installation de plusieurs terminaux dans les services de traitement, conversion et transfert de 80 000 notices bibliographiques de l'édition québécoise de la banque du BCI à UTLAS.

À la fin de 1987, plusieurs opérations manuelles ont été abandonnées. Désormais, les catalogueurs interrogent la banque de données, vérifient à l'écran les vedettes d'autorité et les dossiers bibliographiques, font du catalogage dérivé.

Pour les services de traitement, les avantages du traitement automatisé qui ont été notés sont les suivants: une accélération du cheminement des documents dans le circuit documentaire, un raffinement des méthodes de catalogage, une amélioration du rendement individuel. Les avantages pour les usagers de la bibliothèque sont également importants: l'exploitation en ligne pour les fins de recherche, de localisation, de prêt entre bibliothèques, de catalogage et d'acquisition. La BNQ vise à rendre disponibles très rapidement les documents de l'édition québécoise. Aussi, la banque de données est-elle mise à jour au fur et à mesure qu'un document est décrit!

Extraits de la banque de données, des sous-produits sont offerts au public, tels les numéros mensuels de la *Bibliographie du Québec*, les tomes de la *Bibliographie rétrospective*, les microfiches du fichier d'autorité et du catalogue de la BNQ.

Étapes à venir

Maintenant que les opérations courantes de catalogage sont automatisées pour les livres, les brochures, les publications officielles, les publications en série, les microformes, les cartes et plans, la musique imprimée tant de l'édition québécoise courante et rétrospective que de l'édition relative au Québec, quelle sera la prochaine étape?

Les avantages de l'automatisation se mesurent par l'accès à une seule banque de données. Que de démarches quand l'information est disséminée dans plusieurs catalogues. Aussi la prochaine étape consiste à enregistrer dans la banque de données les 25 000 notices du catalogue LC sur fiches qui s'ajouteront aux 155 000 notices bibliographiques et aux 123 000 dossiers d'autorité. Ce projet RECON commencé à l'automne 1988 devra se terminer à la fin de 1989. Un autre projet RECON de plus grande envergure, à réaliser à partir de l'hiver 1990, consistera à enregistrer plus de 75 000 notices

du catalogue Dewey qui se trouvent sur des fiches manuscrites ou dactylographiées. Ce projet complètera la boucle de la calligraphie à la sortie d'ordinateur.

À plus long terme et débordant le cadre traditionnel du catalogage des documents, l'automatisation du traitement devrait s'étendre aux services en amont, à savoir celui du dépôt légal et des acquisitions. Aussi devrions-nous parler de catalogage progressif commencé par une notice minimale à l'arrivée des documents. Mais cette extension de l'automatisation du traitement des documents reste liée au choix qui sera fait dans les prochaines années d'un système informatique intégré pour l'institution. Pour le moment, les opérations s'effectuent par l'intermédiaire du serveur UTLAS. C'est sans doute une étape puisque la tendance s'oriente vers les systèmes locaux.

C'est une étape à souhaiter, une étape à réaliser. □

Louise Filion

*Service du traitement descriptif
des documents*

Suite de la page 7

L'exposition a rencontré un succès certain aux universités de Moncton et de Toronto ainsi qu'au Musée de la Civilisation à Québec. L'équipe du Musée a de plus organisé une série d'activités d'animation à cette occasion, avec la collaboration du personnel de la BNQ. C'est ainsi que des visites guidées ont été menées par des spécialistes de la BNQ (Gilles Gallichan, Louise Tessier, Yolande Buono et un «ancien», Roland Auger) durant huit

**AVIS DE RECHERCHE:
MONOGRAPHIES
QUÉBÉCOISES**

Les monographies suivantes sont absentes de nos collections et nous souhaitons en faire l'acquisition. Si vous pouvez nous aider, veuillez contacter Ginette Vadnais au Secteur des acquisitions (873-5666).

Bélisle, Louis-Alexandre. Dictionnaire Bélisle de la langue française au Canada / compilé par Louis-Alexandre Bélisle. Dictionnaire Oxford français-anglais / par A. et M. Chevalley. Anglais-français / par G.W.F.R. Goodridge. Montréal: Société des Éditions Leland, 1962? 3 vol. in 1.

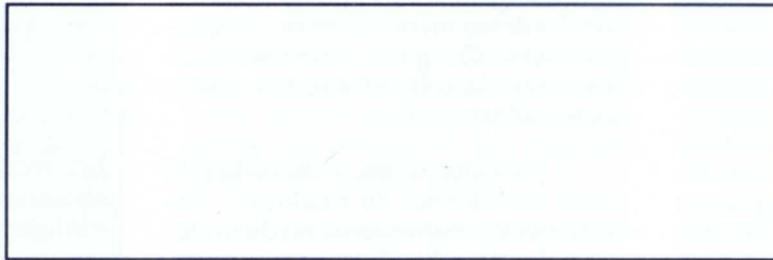
Gérin, Elzéar. La Gazette de Québec. Québec: J.-N. Duquet & cie, éditeurs, 1864. 65 p.

Les publications de l'École sociale populaire: collection de brochures comprenant environ 500 numéros.

dimanches après-midi, que Monique Desrochers et Gilles Gallichan ont participé à une rencontre sur les services de la BNQ aux éditeurs et aux usagers et que Jean-René Lassonde a prononcé une conférence intitulée «La Bibliothèque Saint-Sulpice, une architecture à la recherche d'un style; entre l'histoire et le modernisme». □

Geneviève Dubuc
Service des relations publiques

Port de retour garanti
Bibliothèque nationale
du Québec
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6



Port payé à Montréal
Courrier de la 2^e classe
Enregistrement 1503

Comité de rédaction

Président:
Claude Fournier

Secrétaire du comité:
Van Khoa Nguyen

Membres:
Louis Bélanger, Geneviève Dubuc,
Gilles Gallichan, Jacques Prince,
Louise Tessier

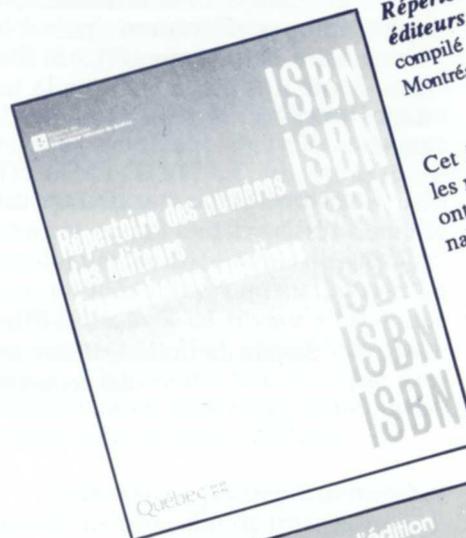
**Secrétaire à la rédaction,
Composition et mise en pages:**
Louise Lecavalier

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement n° 1503
Dépôt légal – 4^e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0835-8672

Reproduction autorisée des textes sur demande avec mention de l'auteur et de la source.

A rayons ouverts est publié trimestriellement et distribué gratuitement à toute personne ou institution qui en fait la demande. On peut se le procurer en adressant sa demande à:
Bibliothèque nationale du Québec
Secteur des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6

Vient de paraître



Répertoire des numéros ISBN des éditeurs francophones canadiens / compilé au Secteur du dépôt légal. – Montréal, BNQ, 1989. Annuel. 151 p. 8 \$
ISSN 0840-8378

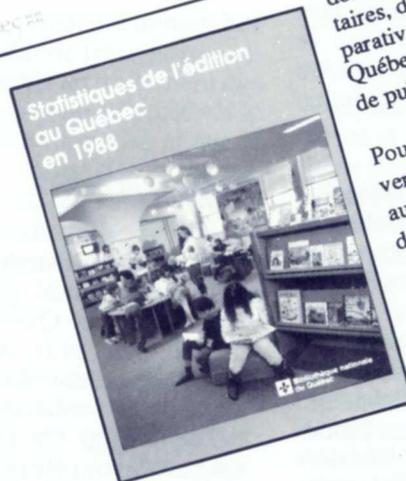
Cet instrument de travail répertorie les noms et adresses des éditeurs qui ont demandé à la Bibliothèque nationale du Québec un numéro ISBN.

Statistiques de l'édition au Québec en 1988 – Montréal, BNQ, 1989. Annuel. 40 p. 5 \$
ISSN 0821-1973

Cette brochure comprend des données accompagnées de commentaires, de tableaux et d'analyses comparatives, sur les titres parus au Québec: nombre, prix moyen, langue de publication, tirage, etc.

Pour fins de commande, faire parvenir un chèque ou un mandat-poste au nom de la Bibliothèque nationale du Québec à l'adresse suivante:

Secteur des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6



pour une corporation vous mieux servir